



En exercice : 59
Présents : 54
Votants : 58

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 avril 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAZÉ
SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
/
De GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire,
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
COURNÉ Noëlle, suppléante
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
/
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BRETON Robert (Courbeveille), AMBROIS Jean-Noël (Courbeveille), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), CHABOT Hervé (Laubrières), BURET Nelly (Laubrières), LE GUENNEC Aurélie (Renazé), SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé le Vivien)

Étaient absents : /

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Daniel GOUPILLAT a donné pouvoir à Marie-Noëlle HINCELIN
Aurélie LE GUENNEC a donné pouvoir à Tanguy PROD'HOMME

Hervé CHABOT a donné pouvoir à Christian BERSON
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Willy GAUMÉ

Secrétaire de Séance : Élu M. Hervé TISON, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-04/104 : CULTURE

Séance du : 27 avril 2026

**OBJET 2026-04/104 : CULTURE
REPRESENTATION A MAYENNE CULTURE**

M. Christophe LANGOUËT, Président, expose au Conseil communautaire que la Communauté de communes est membre de droit de Mayenne Culture, association qui assure une mission de développement artistique et culturel dans les domaines de la musique, la danse, le théâtre et les arts visuels, ainsi que de formation auprès des agents et élus ; ce qui lui permet de bénéficier des services de l'association et également de contribuer à la vie de l'association et à ses orientations.

Conformément à l'article 4 des statuts de Mayenne Culture, un collège de membres de droit comprend notamment les Présidents des EPCI de la Mayenne ou leurs représentants.

Conformément à l'article 7 des statuts de Mayenne Culture, chaque Établissement Public de coopération intercommunale (EPCI) de la Mayenne peut être représenté à l'Assemblée Générale par :

- un responsable des affaires culturelles,
- un responsable de saison culturelle,
- un responsable d'établissement d'enseignement artistique.

Le Conseil communautaire est invité à désigner 1 représentant élu de la Communauté de Communes du Pays de Craon pour siéger à l'Assemblée générale de Mayenne Culture.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 54

Votants : 58 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (58 votants)

- ⇒ **DÉSIGNE** un représentant élu pour siéger à l'Assemblée générale de Mayenne Culture en la personne de :
- **Mme Edit RAGARU**

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 4 mai 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Hervé TISON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260427-DELIB202604104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Affichage : 05/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

